

COMMUNICATIONS

I

D. FAUVEL-ROUIF

UN COLLOQUE INTERNATIONAL A L'UNIVERSITÉ
DE STRASBOURG ORGANISÉ PAR LA COMMISSION
INTERNATIONALE D'HISTOIRE DES MOUVEMENTS
SOCIAUX ET DES STRUCTURES SOCIALES

(24-27 mars 1958)

Le thème de ce Colloque était le suivant: „*Le Mouvement Ouvrier de 1929 à 1939, de la Grande Dépression à la Deuxième Guerre Mondiale (la crise économique et les autres facteurs d'évolution du mouvement ouvrier, les modes d'action, les buts visés dans les divers pays, les liens entre la vie syndicale et la conjoncture économique)*”.

Ce sujet avait été choisi de façon à ce qu'il puisse intéresser des historiens, des économistes et des sociologues et dans le plus grand nombre possible de pays. Il n'avait été définitivement arrêté qu'après de nombreuses consultations avec les personnes qui semblaient être les plus qualifiées.

Finalement, quarante-cinq participants prirent part aux réunions de Strasbourg qui ont pu avoir lieu grâce surtout au regretté Georges Duveau, alors Vice-Président de la Commission et Professeur à la Faculté des Lettres de Strasbourg.

Treize pays étaient représentés, dont l'URSS, les Etats-Unis, les Pays scandinaves, le Mexique, les grands pays européens, et cinq grands organismes internationaux dont l'UNESCO.

De plus, de nombreux et chaleureux messages avaient été envoyés par d'éminentes personnalités et par des organismes nationaux et internationaux. Citons, notamment, le Conseil Economique et Social de l'O.N.U.

Les participants¹ étaient venus soit à titre personnel, soit pour re-

¹ Ces participants étaient les suivants: Le Vice-Président de la Commission: Georges Duveau; la Secrétaire Générale de la Commission: Mme. Denise Fauvel-Rouif; pour l'Allemagne: MM. W. Conze, Professeur à l'Université de Heidelberg; W. Haacke, Professeur à l'Université de Münster; B. Seidel, Recteur de la Hochschule für Sozialwissenschaften de Wilhelmshaven; pour la Belgique: MM. B. S. Chlepner, Professeur à l'Université libre de Bruxelles, Membre de l'Académie Royale de Belgique; J. Dhondt, Professeur à l'Université de Gand; W. Fraeys, de l'Institut Vandervelde; E. Lousse, Professeur à l'Université de Louvain, Vice-Président de la Commission Internationale pour l'Histoire des Assemblées d'Etats; pour les Etats-Unis: MM. John Dunlop, Professeur à

présenter des institutions (une quinzaine¹). Les délégués étaient en grande partie des professeurs d'universités jouissant d'un grand renom.

Seize rapports avaient été préparés :

en Allemagne : „Le mouvement ouvrier en Allemagne de 1929 à 1939”, par Werner Conze, Professeur à l'Université de Heidelberg ;

aux Etats-Unis : „The Labor Movement in the United States, 1929-1939”, par Walter Galenson, Professeur à l'Université de Californie ;

en France : „L'évaluation du revenu global de la classe ouvrière en

l'Université Harvard ; J. Colton, Professeur à la Duke University, Durham ; V. Lorwin, Professeur à l'Université d'Oregon ; pour la *France* : MM. A. Chabert, chargé de cours à l'Université de Strasbourg ; A. Barjonet, Membre du Conseil de Perfectionnement de l'Institut du Travail ; J. M. Bartel, Secrétaire Général du Comité Régional de l'UNESCO ; E. Coornaert, Professeur au Collège de France ; M. David, Professeur à l'Université de Strasbourg ; Directeur de l'Institut du Travail ; P. Dollinger, Professeur à l'Université de Strasbourg ; R. P. P. Droulers, Professeur à la Pontificia Università Gregoriana ; J. Droz, Doyen de la Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand ; R. Dufraisse, Professeur au Lycée de Châlons-sur-Marne ; B. Gille, Chef de Travaux à l'Ecole pratique des Hautes Etudes ; G. Livet, Professeur à l'Université de Strasbourg ; F. Ponteil, Directeur de l'Institut d'Etudes Politiques, Président du Comité Régional de l'UNESCO, Professeur à la Faculté des Lettres de Strasbourg ; R. Portal, Professeur à la Sorbonne ; M. Simon, Doyen de la Faculté des Lettres de Strasbourg ; Melle. O. Voilliard, Chef de Travaux à l'Université de Strasbourg ; pour la *Grande-Bretagne* : M. W. Campbell Balfour, Professeur à l'Université de Cardiff ; pour l'*Italie* : MM. G. Del Bo, Directeur de l'Institut GG. Feltrinelli de Milan ; U. Fedeli, de la Bibliothèque Olivetti ; GG. Feltrinelli, Président de l'Institut du même nom ; Mme. L. Riva-Sanseverino Gilardi, Directeur de l'Istituto di Diritto del Lavoro e Politica sociale de l'Université de Pise ; L. Valiani ; C. Vannutelli, Chargé de cours à l'Université de Rome, Directeur de l'Istituto per la Ricostruzione Industriale ; pour le *Mexique* : M. Mario de la Cueva, ancien Recteur de l'Université nationale du Mexique, Professeur à la Faculté de Droit de cette Université ; pour la *Norvège* : M. E. Bull, Conservateur du Musée populaire et folklorique de Norvège ; pour les *Pays-Bas* : MM. A. J. C. Rüiter, Professeur à l'Université de Leyde, Directeur de l'Institut International d'Histoire Sociale ; F. de Jong, Chef du Cabinet hollandais de l'Institut International d'Histoire Sociale ; pour la *Sarre* : M. G. Goriély, Professeur à l'Université de Sarrebruck ; pour la *Suède* : MM. T. Lindbom, Directeur des „Arbetarrörelsens Arkiv” de Stockholm ; E.F. Söderlund, Directeur de l'Institute of Economic History de Stockholm ; pour la *Suisse* : M. R. von Albertini, Professeur à l'Université de Heidelberg ; pour l'*URSS* : Mme. E. Stepanova, Directeur-adjoint de l'Institut de Marxisme-Léninisme ; MM. Troukhanovskii, Directeur-adjoint de l'Institut d'Histoire de l'Académie des Sciences de l'URSS ; A. Protopopov, Collaborateur scientifique de l'Institut d'Histoire de l'Académie des Sciences de l'URSS.

¹ Citons notamment : les „Arbetarrörelsens Arkiv” de Stockholm ; l'Ecole Pratique des Hautes Etudes ; l'Institut d'Etudes Politiques de Strasbourg ; l'Institut Feltrinelli de Milan ; l'Institut Français d'Histoire Sociale ; l'Institut International d'Histoire Sociale d'Amsterdam ; l'Institut de Marxisme-Léninisme de Moscou ; l'Institut du Travail de Strasbourg ; l'Institut Vandervelde ; l' „Institute of Economic History” de Stockholm ; l' „Istituto de Investigaciones sociales” de Mexico ; l' „Istituto di Diritto del Lavoro e Politica sociale” de Pise ; le Musée Populaire et Folklorique de Norvège.

France de 1929 à 1939”, par Jean Lhomme, Professeur à la Faculté de Droit de Paris; „Le mouvement ouvrier français de gauche et d’extrême-gauche devant la grande dépression économique (1929-1939)”, par Roger Dufraisse, Professeur à Châlons-sur-Marne; “La hiérarchie catholique et le syndicalisme en France de 1929 à 1939”, par le R. P. Paul Droulers, Professeur à la Pontificia Università Gregoriana.

Synthèse des idées exprimées dans les trois rapports, par Georges Duveau, Professeur à l’Université de Strasbourg;

en Grande-Bretagne: „British Labour from the great depression to the second world war”, par Campbell Balfour, Professeur à l’Université de Cardiff;

en Italie: „Le mouvement syndical italien entre le fascisme et l’antifascisme (1929-1939)”, par Leo Valiani; „Les conditions de vie des travailleurs italiens au cours de la période 1929-1939”, par Cesare Vannutelli, chargé de cours à l’Université de Rome, Directeur de l’Istituto per la Ricostruzione Industriale de Rome; „La législation sociale en Italie pendant la période 1929-1939”, par Luisa Riva-Sanseverino Gilardi, Directeur de l’Istituto di Diritto del Lavoro e Politica sociale de l’Université de Pise;

au Mexique: „Aperçu sur le mouvement ouvrier au Mexique”, par M. Mario de la Cueva, ancien Recteur de l’Université nationale du Mexique, Professeur à la Faculté de Droit de cette Université;

en Norvège: „The Norwegian Labour movement 1929-1939”, par Edvard Bull, Conservateur du Musée populaire et folklorique de Norvège;

aux Pays-Bas: „Le mouvement ouvrier en Hollande et en Belgique de 1929 à 1939”, par Frits de Jong, Chef du cabinet hollandais de l’Institut International d’Histoire Sociale d’Amsterdam;

en Suède: „Le mouvement ouvrier suédois 1929-1939”, par Paul Lindblom, Directeur du Sydsvenska Socialinstitutet de Lund;

en URSS: „The working class in the USSR in 1929-1939”, par V. Troukhanovskii, Directeur-adjoint de l’Institut d’Histoire de l’Académie des Sciences de l’URSS;

en Uruguay: „El Movimiento social y obrero en America austral: Argentina, Chile y Uruguay, 1929-1939”, par Carlos Rama, Professeur à l’Université de Montevideo.

L’exposé de chacun des rapporteurs donna lieu à des échanges de vues très animés.

A la séance de clôture, tous les participants exprimèrent le voeu que les travaux fussent poursuivis.

Ce voeu est en cours de réalisation puisque de nouveaux rapports sont préparés pour le Colloque que la Commission organisera en 1960.

Les lignes qui suivent donnent un aperçu des discussions qui se sont engagées autour de certaines questions posées dans les rapports et qui font ressortir l'intérêt des contacts interdisciplinaires et des études internationales.

Les entretiens de Strasbourg ont tout d'abord permis de se rendre compte une fois de plus, que les mêmes mots, selon les pays et les périodes où ils sont employés, ne recouvrent pas toujours la même réalité. Ainsi, par exemple, les mots syndicalisme, réformisme, syndicaliste.

En ce qui concerne le syndicalisme, l'un des délégués américains, le Professeur J. Colton, fit observer dès le début des échanges de vues, que ce mot ne signifie pas la même chose aux Etats-Unis et en Europe.

De 1929 à 1939, contrairement à ce qui se passait en Europe, le syndicalisme américain n'est marqué d'aucune idéologie. L'influence de l'idéologie socialiste y est presque nulle. Le Syndicalisme n'aspire même pas à de véritables changements de l'ordre économique général, à ce que l'on appelle des réformes de structures. Il aspire uniquement à obtenir des augmentations de salaires et d'autres avantages matériels ainsi que certaines garanties qui permettront à la classe ouvrière de mieux vivre et de rapprocher ses conditions d'existence de celles des autres classes de la société. Si les communistes ont cependant essayé de jouer un rôle dans le syndicalisme américain au moment de la grande dépression et si, malgré leur petit nombre, leur influence n'a pas été absolument négligeable, elle ne s'est fait sentir que dans certaines régions et dans certaines branches d'industries très limitées.

Autre exemple des diverses interprétations auxquelles peut donner lieu un même mot: à propos d'une discussion sur le réformisme, M. Valiani fait observer que jusqu'en 1929, même les chefs syndicaux réformistes ne voulaient pas de l'intervention de l'Etat. Ils voulaient arracher l'augmentation des salaires directement aux employeurs, ils se méfiaient de l'Etat. En Grande-Bretagne, au début de la dépression, les chefs des organisations syndicales demandaient la socialisation d'une branche comme celle des charbonnages, qui subissait fortement les répercussions de la dépression, mais refusaient, par ailleurs, l'intervention de l'Etat dans les rapports entre employeurs et travailleurs. A la fin de la crise, il y a au contraire un courant du mouvement syndical qui veut l'intervention de l'Etat dans la vie économique, sociale, financière. Et ce nouveau courant réformiste, il faut le considérer comme distinct de l'ancien réformisme, même si parfois, naturellement, les promoteurs en sont les mêmes. On peut considérer qu'à cette nouvelle tendance, n'ont pas été étrangères les expériences de la Russie soviétique, la planification soviétique à ses débuts – on voit des reflets

de cette influence dans les premiers écrits de H. de Man –, ainsi que la science économique allemande et la théorie économique moderne avec Keynes et Beveridge.

De même que l'expression „réformisme” ne recouvre pas toujours la même conception, on désigne par syndicaliste, selon les périodes ou les pays, deux types d'hommes très différents.

Tantôt il s'agit d'un militant, tantôt il s'agit d'un gestionnaire. „Nous assistons”, nous dit Georges Duveau, „dans la bataille syndicale, à la revanche curieuse des gestionnaires habiles et sévères sur les romantiques héros, et c'est une situation que l'on retrouve souvent et qui se traduit par l'élimination des militants au profit des techniciens”.

A ces observations se relient celles de M. Lindbom qui a fait remarquer qu'en Suède, c'est de 1929 à 1939, que ce qu'il appelle la bureaucratiation des syndicats s'est produite. Les syndicats sont maintenant dominés par les services administratifs dont les militants sont à peu près exclus et il pense que cela est consécutif à l'intervention de l'État notamment. Le mouvement ouvrier suédois s'est transformé en une institution bureaucratique. Les syndicalistes militants se sont mués en négociateurs et en administrateurs. M. Lindbom considère d'ailleurs que cette évolution est normale.

A ce propos, le R.P. Droulers a exprimé l'opinion qu'il serait intéressant de voir dans quelle mesure cette accession des syndicalistes à la vie politique, a pu influencer ou non sur les idéaux qui sont aux origines du mouvement ouvrier. Le fait de se mêler de politique peut émousser les idéaux, mais cela peut aussi aider à vaincre les oppositions extérieures d'autres classes et d'autres organismes, ou même à vaincre les inerties intérieures, les inerties ouvrières en général – beaucoup d'ouvriers ne sont pas syndiqués –. La conviction profonde de travailler à l'amélioration de la condition ouvrière pour des motifs de justice sociale ou bien d'équité sociale qui animait les meneurs, n'a probablement pas été ébranlée par le fait qu'ils se soient mis à faire de la politique. Ces chefs de mouvements ont pu être séduits par l'agrément qu'il y a à tout pouvoir, ont pu aussi se laisser guider par l'intérêt personnel, mais ils ont pu également agir avec désintéressement.

Cette intervention du R. P. Droulers conduisit à une discussion relative à l'influence du mouvement ouvrier sur la politique et, d'autre part, à la naissance de mouvements sociaux sous l'influence d'événements proprement politiques.

Il fut rappelé que, sans l'appui enthousiaste des masses ouvrières, l'élection de Roosevelt à la présidence des Etats-Unis n'aurait pu avoir lieu. Le rapport américain fut cité. „Beaucoup de gens pensent”, écrit le Professeur Walter Galenson, „que l'élection de Roosevelt à la

présidence a évité une révolution, soit de la droite, soit de la gauche. Que ceci soit vrai ou non, il est évident en tout cas que les travailleurs cherchaient désespérément une panacée qu'ils trouvèrent dans la législation sociale fédérale et le trade-unionisme".

L'exemple de l'URSS fut naturellement cité également, ainsi que celui de la France „où la réalisation de l'unité syndicale et de l'unité ouvrière, lors du Front Populaire, et un peu avant déjà, a tout de même contribué à éviter une certaine forme de gouvernement autoritaire", fit observer M. Barjonet.

En Italie, M. Valiani l'a rappelé, le rôle des ouvriers anti-fascistes qui avaient réussi à faire partie des délégués d'ateliers, a été très important lors des grandes grèves de mars 1943 qui ont paralysé les industries de Turin, de Milan et de Gênes et qui ont eu un caractère politique anti-fasciste, grèves qui ont précédé de quelques semaines la chute de Mussolini.

En Grande-Bretagne, pendant la période considérée, comme à d'autres, nous dit M. Balfour, les trade-unions, par l'intermédiaire du Trade Unions Congress, influencèrent largement le Labour Party.

En Norvège, M. Bull le souligna, le Labour Party n'a pu constituer, en 1935, le premier gouvernement socialiste stable que grâce à l'action entreprise par le mouvement ouvrier pour lutter contre les conséquences de la dépression économique.

Pour l'Allemagne enfin, la thèse fut soutenue, thèse qui donna lieu à de vives controverses, que, inversement, la venue de Hitler au pouvoir n'avait été possible que parce que les organisations ouvrières allemandes d'obédience communiste ne s'y étaient pas suffisamment opposées.

Si les mouvements sociaux ont quelquefois une influence sur la politique ou provoquent des événements d'ordre politique, ceux-ci peuvent, à leur tour, déclencher des mouvements sociaux.

Pour illustrer cette idée, les grèves qui ont eu lieu en France en 1936, après l'installation du Front Populaire, furent évoquées.

Les mouvements ouvriers ont incontestablement contribué à la formation du Front Populaire en France. Mais, après l'installation au pouvoir de celui-ci, les grèves et les occupations d'usines semblent bien n'avoir en aucune façon été provoquées ou suscitées par les syndicats qui, conscients des difficultés que le Gouvernement avait à résoudre (difficultés venues en majeure partie des menaces extérieures) ne furent pour rien à ces grèves, oeuvre d'ouvriers non syndiqués qui manifestaient de cette manière leur satisfaction de l'installation au pouvoir du Front Populaire, leur joie, et l'espérance que ce Gouvernement leur donnait quant à leur avenir. „Il y avait", nous dit Georges

Duveau, „une contradiction entre la nuance du Gouvernement et la politique que la menace extérieure l'obligeait à faire. Les syndicats le savaient. Mais les ouvriers, eux, ne voulaient retenir que l'avènement du Front Populaire et manifester leur contentement. Aucune espèce de causalité syndicale. Ce ne sont pas les syndiqués qui ont fomenté les grèves, puisqu'elles ont poussé, dans les ateliers où jamais syndicalistes n'étaient passés et où l'on se réjouissait simplement d'avoir des amis au Gouvernement”.

Pour montrer quelle est l'extrême difficulté de déterminer comment jouent ces influences réciproques des mouvements ouvriers et des événements politiques, peut-être faudrait-il mentionner ici une observation faite par M. Valiani. Il souligna que l'on constate quelquefois des caractères tout à fait opposés à la même période, entre les tendances générales des mouvements ouvriers d'une part et des mouvements politiques d'autre part. Ainsi dit-il „dans la période de 1929 à 1939, les questions syndicales ont été tranchées à la façon réformiste, à l'amiable, par négociations; à l'opposé, les grandes questions politiques, c'est-à-dire la lutte internationale contre le nazisme ou le fascisme, pour la sauvegarde des peuples, ont été tranchées par la méthode révolutionnaire jacobine et non seulement par des ouvriers, mais par des bourgeois libéraux, des bourgeois démocrates et même des bourgeois conservateurs”.

Et la discussion glissa sur l'examen des réactions des mouvements ouvriers des divers pays les uns sur les autres et de l'influence exercée sur chacun d'eux par les idées ou les politiques venant d'au-delà des frontières. L'un des rapporteurs français, M. R. Dufraisse, a bien mis cette question en lumière en ce qui concerne la France. „Je crois”, dit-il, „qu'il y a un point sur lequel nous devons insister, celui des influences réciproques qu'ont pu exercer les mouvements ouvriers des différents pays les uns sur les autres. Prenons l'exemple français: je pense qu'il y a un certain parallélisme entre le New Deal et l'expérience du Front Populaire. Ce qui s'est passé aux Etats-Unis a souvent passionné les militants ouvriers français et a eu des répercussions importantes: l'évolution du mouvement ouvrier américain a poussé à faire partie des syndicats des ouvriers français non qualifiés et ceci n'est pas sans rapport avec le prodigieux développement de la Confédération Générale du Travail. Le syndicalisme français à partir de ce moment est devenu un syndicalisme de masses. Autres influences, celle de H. de Man sur certains dirigeants socialistes français; l'influence du national-socialisme: la montée du danger allemand a réveillé dans le mouvement ouvrier français le désir de sauver un certain nombre de libertés humaines; l'influence enfin des succès soviétiques.

Si l'on prend l'exemple inverse, les événements français de 1936

n'ont-ils pas eu des répercussions dans de nombreux pays, notamment en Italie et en Belgique où des grèves ont éclaté à Anvers à la suite de l'installation du Front Populaire?" M. Dufrasse a ajouté qu'il serait aussi intéressant de rechercher pourquoi certaines influences ne se sont pas fait sentir.

Ces interpénétrations en même temps que la similitude des conditions économiques, ne sont sans doute pas étrangères au fait que, à une même époque, nonobstant les différences de pays et toute la diversité de situations que cela implique, certaines constantes puissent se dégager des faits observés.

„En ce qui concerne les conséquences de la crise économique intervenue entre 1929 et 1939, sur le mouvement ouvrier", a dit M. Chlepner, "j'ai l'impression que dans tous les pays, une des conséquences fondamentales, a été les relations plus étroites qui se sont établies entre le mouvement politique et le mouvement syndical, même dans les pays où, auparavant, la neutralité politique syndicale était de règle, comme en Grande-Bretagne et aussi aux Etats-Unis".

Ces relations plus étroites se sont établies à la faveur de l'esprit réformiste que l'on constate dans presque tous les mouvements ouvriers au moment de la crise, aux Pays-Bas, en Belgique, dans les Pays scandinaves, etc..., esprit réformiste au sens où l'a défini M. Valiani, c'est-à-dire impliquant l'intervention de l'Etat, qui va cependant provoquer une réaction parmi certains syndicalistes, ainsi que l'a fait observer le Professeur Dhondt: „cette politique plus modérée des ouvriers, déçoit les militants les plus ardents, si bien que l'extrême-gauche se développe, mais moins que l'aile droite du parti."

Ce réformisme, cette politique de collaboration des ouvriers avec les représentants des autres mouvements dont nous venons de parler, a amené une certaine intégration de la classe ouvrière à l'ensemble de la société, ce qui conduisit l'un des participants allemands, M. B. Seidel à dire, comme la plupart des sociologues allemands le disent actuellement d'ailleurs, qu'il n'y avait plus de classes sociales, que l'évolution commencée entre 1929 et 1939 avait engendré une société qui avait complètement aboli les classes.

Madame E. Stépanova fit savoir que cette opinion ne lui paraissait pas justifiée. M. G. Goriély, après avoir énuméré les éléments positifs qui peuvent faire incliner à ce jugement, souligna qu'en France où la situation des ouvriers est tout à fait comparable à celle des ouvriers allemands et où même le niveau de vie est légèrement supérieur, aucun sociologue ne reconnaît qu'il n'y a plus de classes sociales.

M. C. Balfour, d'autre part, fit les observations suivantes: „Certes, le revenu des couches les moins favorisées de la société anglaise a con-

sidérablement augmenté, les conditions de logement, les conditions de nourriture et, ce qui est peut-être encore plus important, le vêtement, en Angleterre où pendant très longtemps et sans avoir besoin d'être Sherlock Holmes, on pouvait situer l'appartenance sociale d'un individu d'après son vêtement, toutes ces conditions ont changé. Ce qui n'empêche que des différences subsistent. Très curieusement, paradoxalement même, s'il y a une certaine égalisation dans le revenu, si notamment le revenu de certaines couches supérieures a baissé, en revanche leur position sociale, leur prestige, leur influence, loin de baisser a, dans certains cas, augmenté. La monarchie a, depuis qu'il y a eu ce processus d'égalisation, un prestige qu'elle n'a sans doute jamais eu dans l'histoire de l'Angleterre".

Le Professeur Dhondt a admirablement fait le point de cette discussion concernant les classes sociales: „il y a évidemment des phénomènes parallèles mais étroitement connexes qui ont fait que l'esprit de lutte de classes, je n'oserais pas dire s'est affaibli, mais s'est limité à un secteur plus réduit de la classe ouvrière, cependant qu'une partie importante des promoteurs des mouvements socialistes et sociaux-démocrates passait à une conception de collaboration de classes. L'impulsion donnée par la révolution soviétique aux mouvement révolutionnaires dans différents pays d'Europe est coupée, étouffée, par la grande crise économique qui a poussé vers la solution immédiate et directe, les grandes masses de consommateurs et de producteurs. Mais il convient de se souvenir de ce que dit M. Balfour, c'est depuis que la société anglaise est moins différenciée économiquement, que les différenciations de classes sont les plus fortes". Aussi, M. Dhondt pense-t-il que nous avons maintenant une société plus intégrée, mais qu'il ne s'agit que d'une nouvelle étape née pendant la période 1929-1939 et qu'il est impossible de dire que les classes soient supprimées.

Il convient, en vue de rechercher pourquoi des situations matériellement tout à fait comparables donnent lieu à des interprétations et aussi à des sentiments tout à fait différents, de se reporter à une intervention de Georges Duveau.

A propos de la constatation faite par M. Lhomme, dans la si remarquable analyse statistique qu'il avait bien voulu préparer pour le Colloque, que le revenu global de la classe ouvrière en France de 1929 à 1939, après diverses variations, a retrouvé vers 1938 un niveau à peine supérieur à celui du point de départ et que l'on peut conclure à une résistance très vive des structures économiques et sociales, Georges Duveau souligne qu'à côté des réalités économiques révélées par les statistiques, il y a les représentations collectives, l'idée que se font les gens de leur condition. Il se peut, par exemple, que des ou-

vriers de nations différentes disposent des mêmes ressources, mais les possibilités qui leur sont offertes dans certains pays font qu'ils y vivent d'une manière plus conforme à leurs aspirations, d'une façon plus propre à les rapprocher de leur idéal et à les intégrer plus étroitement à la communauté nationale, et ces facteurs contribuent puissamment à transformer leur condition. „Et”, dit Duveau, „c'est justement là notre tâche d'historiens sociaux, qui ne sommes pas uniquement historiens de l'économie, de penser qu'il y a, cependant, les structures et les rêves. Bien sûr, il y a la résistance des structures, sortes de lourds monolithes de l'économie qui ne donnent pas l'impression de bouger à travers l'histoire. Dans la mesure aussi où il y a les grands rêves des hommes, l'histoire bouge et elle reste une source de grande espérance”.

Ces quelques notes ne donnent, bien entendu, qu'une faible idée de la richesse des propos échangés à Strasbourg et du nombre de questions étudiées dans les rapports. Elles suffisent cependant, me semble-t-il, à souligner le sens et la portée des recherches entreprises.

Les premiers résultats de la libre confrontation des points de vue les plus divers, s'appuyant sur des faits précis observés dans un grand nombre de pays, laissent espérer que les prochaines études et rencontres permettront de trouver les bases d'une véritable histoire comparée des mouvements ouvriers. Seule elle pourrait mener à une connaissance complète des mobiles fondamentaux des classes laborieuses et des moyens d'action auxquels elles ont eu recours. Seule aussi, elle pourrait conduire à déterminer la contribution des mouvements ouvriers à l'évolution des sociétés humaines.

II

INSTITUT INTERNATIONAL POUR L'ÉTUDE DES PROBLÈMES HUMAINS DU TRAVAIL

Le IIe Congrès international de la Promotion du Travail et des Travailleurs est prévu, à Namur, du mercredi 29 juin au samedi 2 juillet 1960. Il sera consacré aux deux thèmes étudiés lors des Congrès nationaux de 1958 et de 1959:

- 1 - Travail - Sciences - Technique.
- 2 - Travail - Fatigue, Repos, Loisirs.

Tous renseignements peuvent être obtenus sur demande adressée à M. Emile Dave, Administrateur-Directeur général de l'I.I.E.P.H.T., 1, rue Général Michel, à Namur - Tél. (081) 26387.